Section de Paris 20 PDC

Octobre 2009

REORGANISATION 2010 :

OSONS L'OUVRIR !

Vendredi 25 septembre 2009 l'ensemble des organisations syndicales était convié à une plénière pour que la Direction nous présente les contours de la future réorganisation du centre. Et le moins que l'on puisse en dire, c'est que nous n'avons pas été déçus du voyage !
Pour la date de la réorganisation, ce sera le 15 février 2010 et d'après les premières infos de la Direction, cela risque de faire très mal, en effet, 14 suppressions de poste sont annoncées (12 facteurs + 2 chauffeurs) !
Pour la CFDT, ces annonces font suite au discours « la maison brûle » et sont justifiées par la baisse de trafic au courrier. Or nous pensons que cette « saignée » dans l'emploi ne saurait participer ni au maintien de la QS, pourtant si chère à nos dirigeants, ni à la santé au travail qui doit rester un enjeu toujours aussi prégnant. Enfin, les efforts de productivité ne doivent pas être dirigés essentiellement vers les facteurs.

Nouvel objectif de sécabilité au 4é trimestre :

Depuis le début, la CFDT émet les plus sérieuses réserves quant à la finalité de cette prime, mais nous savons qu'elle est loin d'être boudée par les facteurs, il était donc important de faire évoluer les points les plus injustes. Dans cette optique, le calcul ne sera plus annuel mais trimestriel. Cette décision semble aller dans un meilleur sens car elle permettra de ne pas condamner le montant de sa prime, au cas ou un trimestre serait en dessous des objectifs. Durant cette plénière, un point nous a, cependant, vivement alerté. En effet, pour l'année 2009 (paiement début 2010), les règles ont changé en cours d'année, et aujourd'hui on demande aux agents de Paris 20, des objectifs supplémentaires pour le dernier trimestre 2009. **C'est tout simplement inadmissible !** Pour la CFDT, l'objectif initial de « jours sans force de travail supplémentaire » demandé aux facteurs en début d'année, a été rempli. C'est pourquoi, la CFDT demande à la Direction de Paris 20, **d'entériner ce critère sur le seuil haut sans aucune sécabilité supplémentaire durant le dernier trimestre 2009.** En plus il s'agit là, de décisions qui participent à la démotivation et surtout qui continuent à creuser un peu plus le manque de confiance des collègues envers leur Direction!
Enfin se pose la question des 2 samedis (26 décembre et 02 janvier), qui pouvaient offrir la possibilité d'avoir un week-end de repos, à plus d'agents. Malheureusement cette « offre » provoquera de la sécabilité. Or pour la CFDT**, cette décision vous appartient à vous et à vous seul. Sachez prendre les décisions qui vous concernent !**

Projet de réorganisation a Paris 20 :

La date de la réorganisation a été fixée au 15 février 2010. La Direction justifie son projet par la baisse de trafic prévisible. Sans être dans le cas de figure des réorganisations de 2003-2004, cela implique que la direction va diminuer le nombre de quartiers et opérer un rééquilibrage.

A ce jour, la Direction nous annonce **la suppression de 14 PT (12 facteurs + 2 chauffeurs)**. Pour la CFDT**,** cette réorganisation n'est pas une surprise, mais il ne peut être question que la facture de la crise soit supportée par les seuls agents. **Il est donc important de ne pas se résigner ni de tout noircir, la réalité se suffit, malheureusement, à elle-même. Or la santé au travail doit rester une**

préoccupation essentielle pour la Poste ! Il est impératif que soit pris en compte les rythmes, les cadences et la charge d'emport. Un trop fort gain de productivité serait nuisible aux conditions et à la santé au travail, qui est aussi un sujet prioritaire pour la CFDT. Ce n'est pas la première réorganisation à laquelle nous assistons. Pour la CFDT, participer aux débats, faire des propositions ne signifie pas se soumettre mais bien de ne pas laisser la boîte décider seule de notre avenir. Nous pouvons d'emblée annoncer que nous n'accepterons pas que soit « démantelé » le travail au quotidien de nos collègues. D'ores et déjà la CFDT aura des revendications fortes à formuler afin que cette réorganisation ne soit pas une sanction pour les postiers qui, rappelons-le encore, ne sont pas responsables de cette situation !!!

Enfin, pour la CFDT les services arrières méritent d'être considérés comme des services à part entière et à ce titre un « audit » de la cabine « LR » et « réex »serait nécessaire car la Direction nous annonce des surnombres dans un de ces services alors qu'un autre repose son organisation sur des renforts. C'est ainsi, d'ailleurs, que la CFDT demandera rapidement une audience à Mme Borel, Directrice de Paris 20, afin de repartir sereinement sur un projet de réorganisation que les collègues ne doivent pas subir comme une dégradation de leurs conditions de travail.

Les apprentis :

La CFDT ainsi que d'autres organisations syndicales se sont fortement émues et donc mobilisées face à **l'injustice constatée à l'endroit des apprentis**. En effet, même si le contrat en alternance n'implique pas une embauche systématique, il nous semblait tellement normal de le faire **qu'il fallait se bouger pour démontrer au patron qu'il fallait réagir.** C'est en partie chose faite. Nous vous communiquerons très prochainement un tract complet sur ce sujet car nous savons qu'il y a eu une grande empathie et beaucoup d'incompréhension de votre part pour vos jeunes ex futur-collègues.

La CFDT a toujours combattu et continuera de défendre le travail à temps plein, comme elle l'avait fait d'ailleurs lors des « Accords de Vaugirard » contre la précarisation des contrats à la Poste. Depuis toujours la CFDT a toujours pris ses responsabilités et continuera à le faire sans concessions mais également sans démagogie. Les enjeux, actuellement sont très importants et impliquent que vous en preniez conscience afin de peser sur les futures décisions que la Poste ne manquera pas de prendre si rien n'est fait. La CFDT ne souhaite pas une énième « guéguerre » syndicale mais ne tendra pas la joue gauche ! Même si certaines attaques nous ont alertés, même si la diffamation intersyndicale refleurie toujours au moment des échéances importantes, la CFDT continuera à œuvrer au plus près de vos intérêts, de la manière la plus décisive possible et attend que vous vous préoccupiez de votre avenir car sinon la « boîte » le fera à votre place.

La CFDT est efficace et, même si elle dérange les autres dans sa capacité à négocier et à obtenir des résultats, la CFDT restera présente pour vous et pour défendre vos intérêts. De plus, comme vous venez de le lire, personne ne doit rester sur le bord du chemin, tous les agents, tous les services sont importants et c'est pour cela que la CFDT entame une « étude » afin d'écouter les désirs des agents que l'on entend que trop rarement et qui subissent sans oser le crier !!!

Aujourd'hui agissons ensemble pour construire demain.

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !